Assurance vie

Assurance vie et gestion de patrimoine

2 jours (14h00) | 4,6/5 | GPAT-8992314 | Évaluation qualitative de fin de stage | Formation délivrée en présentiel ou distanciel

Tarif : 1 695 € ht

Formations Compétences Métier › Gestion de patrimoine › Assurance vie

Document mis à jour le 13/11/2026

Objectifs de formation

Présenter les principaux atouts de l'assurance vie par rapport aux autres placements
Optimiser l'ensemble des techniques de l'assurance vie pour bâtir une stratégie de gestion de patrimoine performante
Prévenir les difficultés juridiques et fiscales de l'assurance vie

Modalités, méthodes et moyens pédagogiques

Équipe pédagogique :
Un consultant expert de la thématique et une équipe pédagogique en support du stagiaire pour toute question en lien avec son parcours de formation.

Techniques pédagogiques :
Alternance de théorie, de démonstrations par l'exemple et de mise en pratique grâce à de nombreux exercices individuels ou collectifs. Exercices, études de cas et cas pratiques rythment cette formation.

Ressources pédagogiques :
Un support de formation présentant l'essentiel des points vus durant la formation et proposant des éléments d'approfondissement est téléchargeable sur notre plateforme.

Prérequis

Avoir des connaissances générales en fiscalité des particuliers ou avoir suivi "Assurance vie : cadre juridique et fiscal" (code 92178)

Public concerné

Conseillers en gestion de patrimoine
Chargés de clientèle particuliers ou professionnels
Intermédiaires des réseaux d'assurances

Cette formation :

- Est animée par un consultant-formateur dont les compétences techniques, professionnelles et pédagogiques ont été validées par des diplômes et/ou testées et approuvées par l'éditeur et/ou par M2I Formation
- Bénéficie d'un suivi de son exécution par une feuille de présence émargée par demi-journée par les stagiaires et le formateur.

Programme

Découvrir l'univers de l'assurance vie

Cerner les spécificités juridiques et fiscales de l'assurance vie par rapport aux autres placements

- Les différences majeurs liées aux produits : contrats de capitalisation, PER, PEA, PME
- Les incidences sur les régimes matrimoniaux
- Le cadre fiscal : ses évolutions et ses enjeux

Analyser la gamme des produits d'assurance et de capitalisation

- Assurance décès individuelle, assurance vie individuelle
- Les contrats "vie universelle"
- Les contrats "multisupports"
- Les contrats Fourgous, euro-croissance, euro-diversifié, vie génération
- Les contrats retraite : PER, PERP, PEA

Partage d'expériences : les évolutions récentes relatives à la réglementation de l'assurance vie

Maîtriser les différentes stratégies patrimoniales reposant sur l'assurance vie

Veiller à la rédaction des clauses juridiques

- Préciser le régime de la propriété des sommes versées par un souscripteur
- L'acceptation de la clause bénéficiaire et ses avantages
- La clause bénéficiaire démembrée
- L'assurance vie comme instrument de garantie : les impacts patrimoniaux du nouveau droit de saisie des contrats d'assurance vie
- Sélectionner l'assurance vie en fonction du régime matrimonial

Exercice d'application : rédaction de la clause bénéficiaire, les écueils à éviter

Maîtriser les fondamentaux techniques de l'assurance vie

- Les obligations légales de l'assureur sur la participation aux bénéfices
- Déterminer le taux technique d'un contrat d'assurance
- Les mécanismes des provisions mathématiques en assurance vie

Optimiser les aspects fiscaux des contrats d'assurance vie

- Déterminer le capital maximum à verser sur un contrat d'assurance souscrit par une personne de plus de 70 ans
- Le cas du contribuable non imposable et l'exonération d'impôt sur les plus-values engendrées par le contrat d'assurance vie
- Fiscalité des non-résidents : rachat, décès
- Mesurer les effets de la loi TEPA sur le contrat d'assurance
- Identifier les solutions d'optimisation au delà du soixante-dixième anniversaire de l'assuré
- Cerner les avantages fiscaux du nouveau contrat vie génération
- Mesurer les intérêts de la transformation Fourgous ou en euro-croissance

Partage d'expériences : construction d'une stratégie de gestion de patrimoine autour de l'assurance vie

Le contenu de ce programme peut faire l'objet d'adaptation selon les niveaux, prérequis et besoins des apprenants.

Modalités d’évaluation des acquis

Évaluation en 3 phases : Pendant la formation : un bilan quotidien effectué par l'intervenant À chaud : à la fin de la formation, un bilan qualité pour mesurer l'atteinte des objectifs À froid : à J +3 mois, une évaluation du transfert des acquis en situation professionnelle

Accessibilité de la formation

pagebreakavoidchecked="true";

Le groupe M2I s'engage pour faciliter l'accessibilité de ses formations. Toutes nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap : les détails de l'accueil des personnes sont consultables sur la page Accueil Handicap

Modalités et délais d’accès à la formation

pagebreakavoidchecked="true";

Les formations M2I sont disponibles selon les modalités proposées sur la page programme.
Les inscriptions sont possibles jusqu'à 48 heures ouvrées avant le début de la formation.
Dans le cas d'une formation financée par le CPF, ce délai est porté à 12 jours ouvrés.